

*États financiers de*

**LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE  
MONTRÉAL POUR ENFANTS**

*31 mars 2013 et 31 mars 2012*

# **LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS**

## **Table des matières**

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
États des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.....	3-4
États de la situation financière.....	5
États des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires.....	7-17

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui comprennent les états de la situation financière au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1<sup>er</sup> avril 2011 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1<sup>er</sup> avril 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte p.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>*

Le 26 septembre 2013

<sup>1</sup>CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé le 31 mars 2013

	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Dons	5 760 744	13 868 964	480 708	20 110 416
Téléthon pour la recherche	-	594 422	-	594 422
Opération Enfant Soleil	-	2 525 045	-	2 525 045
	5 760 744	16 988 431	480 708	23 229 883
Revenus de placement – montant net (note 4)	2 446 059	2 550 345	-	4 996 404
	8 206 803	19 538 776	480 708	28 226 287
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	2 122 158	332 530	-	2 454 688
Frais de campagne	611 455	217 318	-	828 773
Publicité et reconnaissance des donateurs	83 893	87 248	-	171 141
Frais généraux et administratifs	380 992	335 128	-	716 120
Honoraires et consultation	178 410	4 058	-	182 468
Loyer	205 587	86 532	-	292 119
Amortissement des immobilisations	23 833	9 799	-	33 632
	3 606 328	1 072 613	-	4 678 941
Excédent des produits sur les charges avant contributions	4 600 475	18 466 163	480 708	23 547 346
Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants				
Services et matériel hospitaliers	858 027	222 341	-	1 080 368
Services et matériel de recherche	3 174 186	5 080 968	-	8 255 154
Autres dons affectés	89 332	1 787 870	-	1 877 202
Rénovations, loyer et autres priorités	12 075	2 720 439	-	2 732 514
	4 133 620	9 811 618	-	13 945 238
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	466 855	8 654 545	480 708	9 602 108
<b>Soldes de fonds au début</b>	(10 444 475)	46 985 612	41 755 543	78 296 680
Virements interfonds (note 5)	(26 807)	(111 542)	138 349	-
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	(10 004 427)	55 528 615	42 374 600	87 898 788

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite) de l'exercice terminé le 31 mars 2012

	Fonds d'exploitation	Fonds spécial	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Dons	7 625 754	9 272 314	184 438	17 082 506
Téléthon pour la recherche	-	545 056	-	545 056
Opération Enfant Soleil	-	2 611 522	-	2 611 522
	7 625 754	12 428 892	184 438	20 239 084
Revenus de placement – montant net (note 4)	133 626	508 842	-	642 468
	7 759 380	12 937 734	184 438	20 881 552
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	1 779 906	378 444	-	2 158 350
Frais de campagne	746 600	187 632	-	934 232
Publicité et reconnaissance des donateurs	79 970	78 998	-	158 968
Frais généraux et administratifs	335 766	135 575	-	471 341
Honoraires et consultation	209 942	9 076	-	219 018
Loyer	194 984	83 650	-	278 634
Amortissement des immobilisations	9 485	9 799	-	19 284
	3 356 653	883 174	-	4 239 827
Excédent des produits sur les charges avant contributions	4 402 727	12 054 560	184 438	16 641 725
Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants				
Services et matériel hospitaliers	1 163 240	-	-	1 163 240
Services et matériel de recherche	3 329 319	4 416 655	-	7 745 974
Autres dons affectés	333 309	1 017 647	-	1 350 956
Rénovations, loyer et autres priorités	13 752	2 051 989	-	2 065 741
	4 839 620	7 486 291	-	12 325 911
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	(436 893)	4 568 269	184 438	4 315 814
<b>Soldes de fonds au début</b>				
Solde initialement comptabilisé	(6 314 592)	40 012 826	40 282 632	73 980 866
Reclassement (note 5)	(3 675 790)	3 675 790	-	-
Solde reclassé	(9 990 382)	43 688 616	40 282 632	73 980 866
Virements interfonds (note 5)	(17 200)	(1 271 273)	1 288 473	-
<b>Soldes de fonds à la fin</b>	(10 444 475)	46 985 612	41 755 543	78 296 680

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## États de la situation financière

au 31 mars 2013, au 31 mars 2012 et au 1<sup>er</sup> avril 2011

	Fonds	Fonds	Fonds de	Total		
	d'exploitation	spécial	dotation	31 mars 2013	31 mars 2012	1 <sup>er</sup> avril 2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actif</b>						
Encaisse	4 416 633	13 174 708	19 318	17 610 659	13 787 505	13 027 618
Encaisse affectée (note 6)	-	16 562 652	-	16 562 652	14 037 606	11 523 723
Débiteurs	217 418	3 165	-	220 583	334 623	192 358
Sommes à recevoir d'autres fonds	-	21 312 224*	-	-	-	-
Placements (note 8)	-	5 709 951	50 216 817	55 926 768	51 586 864	51 348 247
Immobilisations (note 9)	77 318	50 628	-	127 946	75 156	80 971
Frais payés d'avance	40 795	-	-	40 795	39 789	41 496
	<b>4 752 164</b>	<b>56 813 328</b>	<b>50 236 135</b>	<b>90 489 403</b>	<b>79 861 543</b>	<b>76 214 413</b>
<b>Passif</b>						
Créditeurs et charges à payer	826 338	841 813	-	1 668 151	791 036	788 584
Contributions à payer – Hôpital de Montréal pour enfants	479 564	442 900	-	922 464	773 827	1 444 963
Sommes dues à d'autres fonds	13 450 689*	-	7 861 535*	-	-	-
	<b>14 756 591</b>	<b>1 284 713</b>	<b>7 861 535</b>	<b>2 590 615</b>	<b>1 564 863</b>	<b>2 233 547</b>
Engagements (note 11)						
<b>Soldes de fonds</b>						
Investis en immobilisations	77 318	50 628	-	127 946	75 156	80 971
Affectations d'origine externe (note 10)	-	55 477 987	31 823 198	87 301 185	78 875 850	73 349 621
Affectations d'origine interne	-	-	10 551 402	10 551 402	10 551 402	10 551 402
Non grevés d'affectations déficitaires	(10 081 745)	-	-	(10 081 745)	(11 205 728)	(10 001 128)
	<b>(10 004 427)</b>	<b>55 528 615</b>	<b>42 374 600</b>	<b>87 898 788</b>	<b>78 296 680</b>	<b>73 980 866</b>
	<b>4 752 164</b>	<b>56 813 328</b>	<b>50 236 135</b>	<b>90 489 403</b>	<b>79 861 543</b>	<b>76 214 413</b>

\* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne Total étant donné qu'ils s'éliminent.

### Au nom du conseil d'administration

....., administrateur

....., administrateur

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## États de flux de trésorerie

des exercices terminés le 31 mars 2013 et le 31 mars 2012

	2013	2012
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	9 602 108	4 315 814
Ajustements pour :		
Variation de la juste valeur des placements	(3 109 465)	1 054 896
Amortissement des immobilisations	33 632	19 284
	<b>6 526 275</b>	<b>5 389 994</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Débiteurs	114 040	(142 265)
Frais payés d'avance	(1 006)	1 707
Créditeurs et charges à payer	877 115	2 452
Contributions à payer – Hôpital de Montréal pour enfants	148 637	(671 136)
	<b>1 138 786</b>	<b>(809 242)</b>
	<b>7 665 061</b>	<b>4 580 752</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation de l'encaisse affectée	(2 525 046)	(2 513 883)
Variation nette des placements	(1 230 439)	(1 293 513)
Acquisition d'immobilisations	(86 422)	(13 469)
	<b>(3 841 907)</b>	<b>(3 820 865)</b>
Augmentation de l'encaisse	3 823 154	759 887
Encaisse au début	13 787 505	13 027 618
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>17 610 659</b>	<b>13 787 505</b>

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

---

### 1. Statuts et nature des activités

L'objectif de La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants (la « Fondation ») est d'amasser des fonds aux fins de recherche, d'enseignement et de soutien aux activités cliniques de l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill (l'« Hôpital de Montréal pour enfants »). La Fondation est un organisme sans but lucratif incorporé en 1973 selon les lois du Québec et est une œuvre de bienfaisance enregistrée au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. Adoption d'un nouveau référentiel comptable

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2013, la Fondation a adopté les nouvelles Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (les « nouvelles normes ») publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et énoncées dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA*. Conformément au chapitre 1501 du *Manuel de l'ICCA* intitulé « Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif » (le « chapitre 1501 »), la date de transition aux nouvelles normes est le 1<sup>er</sup> avril 2011 et la Fondation a établi et présenté un état de la situation financière d'ouverture à la date de transition à ces nouvelles normes. Cet état de la situation financière d'ouverture est le point de départ de la comptabilité de la Fondation selon les nouvelles normes. Dans son état de la situation financière d'ouverture, en vertu des recommandations du chapitre 1501, la Fondation :

- a) a comptabilisé tous les actifs et passifs dont la comptabilisation est prescrite par les nouvelles normes;
- b) n'a pas comptabilisé d'éléments en tant qu'actifs ou passifs si les nouvelles normes n'autorisent pas une telle comptabilisation;
- c) a reclassé les éléments qu'elle comptabilisait auparavant dans une catégorie donnée d'actifs, de passifs ou de composantes des soldes de fonds, mais qui, selon les nouvelles normes, appartiennent à une autre catégorie;
- d) a appliqué les nouvelles normes pour l'évaluation de tous les actifs et passifs comptabilisés.

Conformément aux exigences du chapitre 1501, les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées uniformément pour tous les exercices présentés dans ces états financiers. Les ajustements qui découlent de l'adoption des nouvelles normes ont été appliqués rétrospectivement.

La Fondation a choisi de se prévaloir de l'exemption relative aux instruments financiers lui permettant de comptabiliser à la juste valeur les placements détenus à la date de transition.

L'adoption des nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers, outre la présentation de l'état des flux de trésorerie, lequel n'était pas présenté auparavant.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

---

### 3. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

#### *Comptabilité par fonds*

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités.

#### *i) Fonds d'exploitation*

Les activités générales de financement et les activités administratives sont présentées au Fonds d'exploitation.

#### *ii) Fonds spécial*

Le Fonds spécial représente les ressources grevées d'une affectation d'origine externe (voir note 10).

#### *iii) Fonds de dotation*

Le Fonds de dotation représente, d'une part, l'accumulation des dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité et, d'autre part, les virements du Fonds d'exploitation, autorisés par le conseil d'administration, qui font l'objet d'affectations internes et qui ne peuvent être utilisés sans le consentement préalable du conseil d'administration.

#### *Constatation des produits*

#### *i) Dons affectés*

Les dons affectés aux activités générales sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus. Les autres dons affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les dons reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits du Fonds de dotation.

#### *ii) Dons non affectés*

Les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Constatation des produits (suite)*

##### *iii) Revenus de placement*

Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds de dotation devant être utilisés selon les affectations imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds spécial. Les revenus de placement du Fonds de dotation qui ne comportent pas d'affectations particulières imposées par le donateur sont comptabilisés dans le Fonds d'exploitation.

##### *iv) Dons de services*

Dans le cadre de ses activités, la Fondation a recours aux services de bénévoles. En raison de la difficulté d'en déterminer la juste valeur, ces dons de services ne sont pas constatés aux présents états financiers.

##### *v) Dons en nature*

Les dons en nature sont comptabilisés à leur juste valeur.

#### *Partage des charges*

Les charges du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants » incluses dans le Fonds spécial sont composées de charges directement attribuables, d'un transfert d'une partie des charges de loyer du Fonds d'exploitation qui sont liées à l'espace supplémentaire requis pour les activités du Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants », et d'une partie des salaires et charges sociales.

#### *Contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants*

Les contributions à l'Hôpital de Montréal pour enfants sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel elles sont payées ou deviennent payables.

#### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements, qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui inclut les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds à titre de revenus de placement.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

---

### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### *Instruments financiers (suite)*

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice où la reprise a lieu.

#### *Sommes à recevoir (dues à) d'autres fonds*

Ces sommes ne portent pas intérêt et ne comportent pas de modalités de remboursement.

#### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	33 %
Autre équipement	10 %

#### *Conversion des devises*

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant l'exercice. Les gains et les pertes de change sont passés en charges.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

### 4. Revenus de placement – montant net

Les revenus de placement, déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde, se détaillent comme suit :

	<u>2013</u>	<u>2012</u>
	\$	\$
Intérêts et dividendes	2 120 414	1 899 773
(Pertes nettes) gains nets à l'aliénation de placement	(1 020 727)	568 782
Variation de la juste valeur non réalisée des placements*	4 130 192	(1 623 678)
	<u>5 229 879</u>	<u>844 877</u>
Honoraires de gestion et frais de garde	(233 475)	(202 409)
	<u>4 996 404</u>	<u>642 468</u>

Ces revenus nets de placement se répartissent comme suit :

Fonds d'exploitation – ressources détenues par le Fonds de dotation**	2 414 227	113 493
Fonds d'exploitation – ressources détenues par le Fonds d'exploitation	31 832	20 133
Fonds spécial – ressources détenues par le Fonds de dotation***	2 283 936	201 542
Fonds spécial – ressources détenues par le Fonds spécial	266 409	307 300
	<u>4 996 404</u>	<u>642 468</u>

\* La variation de la juste valeur non réalisée des placements se calcule comme suit :

	<u>31 mars</u>		<u>Variation</u>
	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>\$</u>
	\$	\$	\$
Juste valeur	55 926 768	51 586 864	-
Coût	53 014 065	52 804 353	-
	<u>2 912 703</u>	<u>(1 217 489)</u>	<u>4 130 192</u>
	<u>31 mars</u>	<u>1<sup>er</sup> avril</u>	<u>Variation</u>
	<u>2012</u>	<u>2011</u>	<u>\$</u>
	\$	\$	\$
Juste valeur	51 586 864	51 348 247	-
Coût	52 804 353	50 942 058	-
	<u>(1 217 489)</u>	<u>406 189</u>	<u>(1 623 678)</u>

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

---

### 4. Revenus de placement – montant net (suite)

\*\* Les revenus nets de placement du Fonds d'exploitation tirés des ressources détenues à titre de dotations pour un montant de 2 414 227 \$ (113 493 \$ en 2012) sont composés d'intérêts et de dividendes pour 930 157 \$ (821 242 \$ en 2012), de pertes nettes à l'aliénation de placement de 519 454 \$ (gains nets de 291 115 \$ en 2012) et d'une variation positive de la juste valeur non réalisée des placements de 2 116 601 \$ (négative de 900 189 \$ en 2012), déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde de 113 077 \$ (98 675 \$ en 2012).

\*\*\* Les revenus nets de placement du Fonds spécial tirés des ressources détenues à titre de dotations pour un montant de 2 283 936 \$ (201 542 \$ en 2012) sont composés d'intérêts et de dividendes pour 939 854 \$ (814 415 \$ en 2012), de pertes nettes à l'aliénation de placement de 534 886 \$ (gains nets de 257 967 \$ en 2012) et d'une variation positive de la juste valeur non réalisée des placements de 1 991 218 \$ (négative de 775 711 \$ en 2012), déduction faite des honoraires de gestion et des frais de garde de 112 250 \$ (95 129 \$ en 2012).

### 5. Reclassement et virements interfonds

#### *Reclassement*

La Fondation présente dorénavant les revenus de placement du Fonds de dotation comportant des affectations d'origine externe dans le Fonds spécial au lieu du Fonds d'exploitation. Ainsi, le solde de fonds affecté d'origine externe du Fonds d'exploitation a été reclassé dans le Fonds spécial.

#### *Virements interfonds*

Les virements interfonds sont effectués pour se conformer aux instructions reçues des donateurs et aux résolutions du conseil d'administration.

### 6. Encaisse affectée

L'utilisation de l'encaisse affectée est sujette à l'approbation d'Opération Enfant Soleil.

En vertu d'une entente de gestion de fonds effective depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007, ces sommes peuvent être versées à l'Hôpital de Montréal pour enfants uniquement lorsqu'Opération Enfant Soleil confirme que les conditions d'acceptation des projets qui sont liées à ces versements sont remplies. Les intérêts générés par l'encaisse affectée (et les placements, le cas échéant) sont la propriété d'Opération Enfant Soleil. Par conséquent, ces intérêts au montant de 102 552 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2013 (90 867 \$ en 2012) ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fondation.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

### 7. Promesses de dons

En plus des montants déjà encaissés depuis la création du fonds « Les meilleurs soins pour les enfants », la Fondation détient des promesses de dons consacrées au projet de construction du nouvel Hôpital de Montréal pour enfants. Les promesses qui sont approuvées par des ententes écrites représentent un total de 13 864 962 \$. Les encaissements prévus au cours des prochains exercices se répartissent comme suit :

	Exercices se terminant le 31 mars					Total
	2014	2015	2016	2017	2018 et suivants	
	\$	\$	\$	\$	\$	
Fonds spécial	5 532 188	2 755 118	2 079 291	1 564 227	1 934 138	13 864 962

Les promesses de dons verbales qui ont été faites à la Fondation ne sont pas incluses dans cette note.

Les promesses de dons seront comptabilisées lorsqu'elles seront encaissées.

### 8. Placements

	31 mars		1 <sup>er</sup> avril
	2013 \$	2012 \$	2011 \$
Encaisse	314 583	422 661	113 136
Marché monétaire et bons du Trésor	3 237 470	2 082 029	2 245 544
Obligations canadiennes, valeur nominale de 8 915 000 \$ (8 984 000 \$ au 31 mars 2012 et 10 659 000 \$ au 1 <sup>er</sup> avril 2011)	8 714 637	9 717 955	11 404 412
Fonds communs d'obligations canadiennes*	1 403 728	6 648 260	7 329 142
Actions canadiennes	7 045 933	8 218 157	8 399 673
Fonds communs d'actions canadiennes*	351 318	5 566 621	5 138 607
Actions américaines	4 891 935	4 703 094	4 175 637
Actions internationales	6 312 186	7 814 726	7 171 577
Fonds communs d'actions américaines et Internationales*	-	6 413 361	5 370 519
Fonds commun diversifié canadien*	23 654 978	-	-
	<b>55 926 768</b>	51 586 864	51 348 247

\* En juillet 2012, la Fondation a changé un de ses gestionnaires de fonds ce qui a eu pour effet de réduire le nombre de Fonds communs dans lesquels la Fondation investit.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

### 9. Immobilisations

	<b>31 mars 2013</b>		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel de bureau	33 099	29 560	3 539
Matériel informatique	307 031	233 252	73 779
Autre équipement	97 987	47 359	50 628
	<b>438 117</b>	<b>310 171</b>	<b>127 946</b>
	31 mars 2012		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel de bureau	31 069	23 245	7 824
Matériel informatique	222 640	215 734	6 906
Autre équipement	97 987	37 561	60 426
	<b>351 696</b>	<b>276 540</b>	<b>75 156</b>
	1 <sup>er</sup> avril 2011		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Matériel de bureau	27 959	17 213	10 746
Matériel informatique	212 281	212 281	-
Autre équipement	97 987	27 762	70 225
	<b>338 227</b>	<b>257 256</b>	<b>80 971</b>

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

---

### 10. Fonds spécial – affectations d'origine externe

Le Fonds spécial est composé des affectations d'origine externe suivantes :

	31 mars		1 <sup>er</sup> avril
	2013	2012	2011
	\$	\$	\$
Fonds Campagne de financement	3 364 575	4 210 964	5 192 260
Fonds Corporation Hôpital de Montréal pour enfants	1 843 658	1 798 271	1 741 970
Fonds « Les meilleurs soins pour les enfants »	33 226 614	22 378 453	19 975 566
Autres affectations	17 043 140	18 597 924	13 103 080
	<u>55 477 987</u>	<u>46 985 612</u>	<u>40 012 876</u>

### 11. Engagements

La Fondation loue plusieurs locaux pour le bénéfice de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Ces baux échoient jusqu'en 2019 et comprennent les loyers annuels suivants :

	\$
2014	645 540
2015	649 734
2016	430 500
2017	430 500
2018	430 500
2019	107 625
	<u>2 694 399</u>

De plus, en vertu de contrats de location-exploitation échéant jusqu'en 2019, la Fondation s'est engagée à verser, pour l'utilisation de locaux pour ses activités, les loyers annuels suivants :

	\$
2014	124 956
2015	124 956
2016	124 956
2017	124 956
2018	124 956
2019	20 826
	<u>645 606</u>

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

---

### 12. Instruments financiers

En vertu de ses actifs et de ses passifs financiers, la Fondation est soumise aux risques financiers suivants :

#### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de perte découlant de la volatilité des cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif.

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il y a un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

#### *Risque de taux d'intérêt*

Les obligations détenues par la Fondation portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. Les taux d'intérêts des obligations varient de 1,20 % à 11,00 % (1,20 % à 11,00 % au 31 mars 2012 et 1,20 % à 11,00 % au 1<sup>er</sup> avril 2011), et les obligations échoient de 2013 à 2023 (2012 à 2026 au 31 mars 2012 et 2011 à 2026 au 1<sup>er</sup> avril 2011).

#### *Risque de change*

La Fondation détient des placements étrangers. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus afférents à ces placements.

L'état de la situation financière comprend un montant de 5 640 497 \$ (5 554 955 \$ au 31 mars 2012 et 6 094 895 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2011) de placements libellés en dollars américains, 2 859 970 \$ (3 449 919 \$ au 31 mars 2012 et 3 351 756 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2011) libellés en euros et 2 727 564 \$ (3 216 026 \$ au 31 mars 2012 et 2 860 551 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2011) libellés en autres devises.

#### *Politique de placement*

La gestion des placements doit être effectuée de manière à respecter le principe de la permanence et de la continuité. La prudence doit toujours prédominer lors de la prise de décision par le comité d'investissements, le conseiller et le gardien des valeurs ainsi que lors de la mise en application des stratégies.

L'objectif est d'optimiser le rendement des placements en tenant compte du risque que la Fondation est prête à assumer et des contraintes spécifiques prévues par la politique de placement. Le risque est une incertitude liée à plusieurs facteurs (perte de valeur des placements spécifiques, diminution de la juste valeur causée par la variabilité des marchés financiers, etc.) dont les actions combinées pourraient avoir des répercussions sur la capacité financière de la Fondation à faire face à ses engagements.

# LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS

## Notes complémentaires

31 mars 2013 et 31 mars 2012

---

### 12. Instruments financiers (suite)

#### *Politique de placement*

L'optimisation du rendement se réalise par une combinaison juste d'actifs financiers, par des niveaux d'appariement minimum sécuritaire et par une marge de manœuvre suffisante pour permettre l'utilisation de véhicules de placement dont le potentiel de rendement est plus élevé selon les périodes.

### 13. Opérations entre parties liées

Les transactions effectuées avec l'Hôpital de Montréal pour enfants, qui est un organisme lié, de même que les éléments d'actif et de passif qui y sont liés, sont présentées distinctement dans les états financiers ou dans les notes complémentaires, à l'exception d'une somme à recevoir de 1 312 \$ (147 432 \$ au 31 mars 2012 et néant au 1<sup>er</sup> avril 2011) incluse dans les débiteurs du Fonds spécial.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.